

## ***SITUATIONS ET PROCES. COMMENT LA LANGUE ACCOMPLIT-ELLE SA FONCTION REFERENTIELLE ?***

**ȘERBĂNICĂ FLORINELA**  
**florinela\_comanescu@yahoo.fr**  
**Université de Pitești, Roumanie**

### ***Résumé***

*Cette étude présente quelques types de mécanismes lexicaux et syntaxiques que la langue met en œuvre pour accomplir sa fonction référentielle. Les situations (la réalité extralinguistique) ne sont livrées qu'à travers une réinterprétation du monde (les procès). La langue rend compte du monde extralinguistique en suivant sa propre logique, qui est le plus souvent différente de la logique des situations. Cette logique relève du contexte et des intentions des usagers de la langue.*

*Mots-clés : contexte, intention, langue, procès, situation*

### **Fonctions de la langue et niveaux d'approche**

Le fonctionnement de la langue, qui est un système de signes organisé et cohérent, peut être éclairé de perspectives différentes. L'analyse immanente de ce système opère la classification des unités et la formulation des règles qui dictent leur agencement. La prise en considération de la relation de la langue avec ses utilisateurs met en évidence la valeur d'instrument de ce système de signes. Sa cohérence interne est une prémisses et une condition de la réussite des démarches langagières des sujets parlants.

Mais les intentions des utilisateurs de la langue concernent toujours un état de choses. Que l'on veuille modifier l'univers de connaissances des autres ou les faire agir d'une certaine façon, la langue se rapporte toujours à un référent. Le référent peut être extérieur au système de la langue comme il peut être sélectionné parmi les éléments mêmes du système. Si la langue parle du monde extralinguistique, la cohérence de son fonctionnement rend compte de la cohérence du monde.

La description du monde est la première fonction que l'on attribue à la langue. Les autres fonctions sont plus ou moins subordonnées à la fonction référentielle. La fonction argumentative semble quand même l'emporter sur la fonction référentielle, car toute description est faite dans un but précis. La langue propose une réinterprétation du monde, elle donne, à travers ses règles de fonctionnement, sa propre vision sur les choses.

Les trois dimensions que présente la langue (la langue comme système de signes ordonné et cohérent, la langue comme moyen d'action et la langue comme description du monde) ne peuvent pas être séparées. Elles se manifestent simultanément et s'appuient les unes sur les autres.

Pour ce qui est des unités langagières très complexe, la superposition de ces trois dimensions est évidente, mais elle se manifeste même au niveau du fonctionnement des énoncés.

Cet article propose dans ce qui suit quelques exemples portant sur des niveaux différents de la constitution des énoncés : manifestation des régularités formelles entre les constituants de phrase, réarrangement des constituants dans la phrase, alternance des lexèmes verbaux qui rendent compte du même événement extralinguistique.

Ces exemples montrent l'interdépendance des trois dimensions que présentent les énoncés. Ils mettent en évidence la complexité de la relation langue-monde extralinguistique, qui est loin d'être simple. La langue permet de décrire le monde, mais elle n'est pas le miroir du monde.

### **Les régularités formelles dans la phrase**

La syntaxe étant le domaine des relations formelles pures, son approche ne devrait se fonder que sur l'observation des aspects formels et fonctionnels des constituants. Il existe, cependant, beaucoup de cas dans lesquels seuls les aspects syntaxiques ne suffisent pas à rendre compte du fonctionnement des constituants.

1. La règle de l'accord du sujet avec le verbe, qui devrait ne poser aucune difficulté, ne peut s'expliquer, dans certains cas, que par le recours aux autres niveaux que présentent les énoncés:

*(1) La peur ou la misère ont fait commettre bien des fautes.  
L'affection ou la haine change la justice de face.*

*(2)Le vainqueur d'Austerlitz et le vaincu de Waterloo est devenu un modèle pour beaucoup d'ambitieux.  
Le vainqueur d'Austerlitz et le vainqueur de Waterloo sont devenus des modèles pour beaucoup d'ambitieux.*

Dans le cas de telles phrases il faut procéder à l'analyse des relations qui existent entre les référents des constituants nominaux qui composent le sujet. Cette analyse n'a rien à faire avec une analyse syntaxique, mais est la seule à pouvoir rendre compte du fonctionnement des phrases en question.

2. Il en est de même pour certaines règles qui concernent l'accord du participe passé :

(3) *Le peu de confiance qu'il m'a montré m'a découragé.*  
*Le peu de confiance qu'il m'a montrée m'a encouragé.*

L'accord du participe passé dépend de la façon dont on construit la représentation du référent du Groupe Nominal complexe. On fait l'accord si la « quantité » de confiance est considérée suffisante, on ne fait pas si cette quantité est envisagée comme étant insuffisante.

### **Les « réarrangements » des constituants dans la phrase**

La permutation des éléments dans les phrases, qui est considérée un phénomène purement syntaxique, vu qu'il repose sur la mobilisation de mécanismes fonctionnels, engendre des phrases qui répondent à des besoins communicationnels particuliers.

Les phrases à constituant détaché ou les phrases passives représentent, du point de vue formel, des transformations d'autres phrases. Sur le plan communicationnel, qui concerne la visée informative des énoncés, les phrases de départ et celles obtenues par des transformations ne sont quand même pas équivalentes :

(4) *La voiture a écrasé le chat.*  
*Le chat a été écrasé par la voiture.*

(5) *Marie vient.*  
*Marie, elle vient.*

(6) *Je vois Marie.*  
*Marie, je la vois.*

L'analyse syntaxique des phrases qui mettent en œuvre les mécanismes de redistribution de l'information confirme le fait que c'est vraiment sur la façon dont l'information est répartie dans les énoncés que ces opérations agissent.

Il est extrêmement difficile, en effet, de préciser la fonction syntaxique que le constituant *Marie* accomplit dans les phrases à constituant clivé proposées. Il ne peut être ni sujet, dans la première phrase, ni objet dans la deuxième, parce que ces fonctions syntaxiques sont déjà accomplies par les pronoms personnels *elle* et *la*.

Il ne fonctionne pas comme une apposition non plus, vu que les deux constituants coréférentiels ne sont pas interchangeables. La possibilité d'avoir le même mot dans les deux positions (*Marie, Marie vient.*) interdit totalement d'interpréter le constituant détaché comme une apposition.

La relation qui existe entre l'élément disloqué et le reste de la phrase peut être expliquée si l'on prend en considération l'effet communicationnel particulier que présente une telle structure.

Si l'on accepte que les relations entre les constituants d'un énoncé s'établissent à plusieurs niveaux, on peut sauver la relation entre l'élément disloqué et le reste de la phrase en la décrivant comme une relation discursive et pas forcément syntaxique.

Quelle que soit la solution syntaxique proposée pour expliquer le fonctionnement de tels constituants, il est évident que c'est au niveau informationnel que se justifie l'existence dans la langue de tels énoncés.

Si les énoncés construits sur la base de tels mécanismes étaient équivalents, le français serait un système extrêmement redondant et inutilement compliqué. Comme dans la langue il n'y a que des différences, ces différences se situent, à coup sûr, pour les exemples envisagés, au niveau informationnel des énoncés.

### **Les moyens lexicaux de répartition de l'information**

La réorganisation de l'information au niveau des énoncés peut se réaliser par des moyens syntaxiques, tels la phrase à constituant clivé ou la phrase passive, mais aussi par des moyens lexicaux.

Il existe bien des lexèmes verbaux qui décrivent le même procès, mais qui sélectionnent différemment leurs actants (*donner-recevoir, vendre-acheter, avoir- appartenir, aimer- plaire, prêter- emprunter*) :

(7) *Pierre donne un livre à Paul.*  
*Paul reçoit un livre de Pierre.*

(8) *Pierre aime Anne.*  
*Anne plaît à Pierre.*

(9) *Pierre prête de l'argent à Michel.*  
*Michel emprunte de l'argent à Pierre.*

Les phrases *Paul donne un livre à Pierre.* et *Pierre reçoit un livre de Paul.* ne diffèrent au niveau syntaxique que par la nature de la préposition qui introduit l'objet indirect.

Si l'on considère, au contraire, la relation des énoncés avec le monde extralinguistique, ces phrases décrivent la même situation.

La seule différence qui les sépare concerne l'ordre d'accessibilité aux fonctions syntaxiques des constituants qui désignent les participants aux procès. Cet ordre est dicté par l'orientation intrinsèque du lexème verbal. La syntaxe et la sémantique se trouvent ainsi intimement liées, l'une s'expliquant à travers l'autre et permettant ainsi la mise en relation de la langue et du monde extralinguistique.

### **Monde et description du monde**

Cette relation n'est quand même pas univoque : il est vrai que la langue décrit le monde extralinguistique, mais elle n'en donne pas une image fidèle. La langue donne la description du monde, mais elle le fait à travers ses propres règles de fonctionnement. Les phrases *Paul donne un livre à Pierre* et *Pierre reçoit un livre de Paul*. décrivent le même procès, mais elles le font différemment, en accordant la primauté l'une au donateur, l'autre au bénéficiaire.

A part l'orientation vers un certain actant (qui est inscrite dans le lexème verbal), la langue opère également une schématisation des situations qui se passent dans le monde des événements.

Dans le monde réel, les individus sont engagés dans plusieurs procès et ils jouent d'habitude leurs différents rôles en même temps. Même si la langue est capable de rendre toute la complexité des rapports qui s'établissent entre les entités du monde réel, elle ne peut rendre la simultanéité des procès qu'après les avoir présentés linéairement. La langue décrit les procès de façon linéaire, en hiérarchisant en même temps les rôles sémantiques et en opérant des sélections.

Chacun des constituants nominaux de la phrase est ainsi censé véhiculer un seul rôle sémantique ou deux, au maximum, dans le cas de verbes tels *échanger*. Vu le nombre limité de constructions verbales par rapport au nombre pratiquement illimité de situations dans lesquelles les participants au procès peuvent être engagés, les phrases ne retiennent dans leurs structures que le trait considéré pertinent dans la définition des rôles sémantiques assumés par les participants au procès. (action, instrument, lieu, etc.)

La connaissance du monde extralinguistique, telle qu'elle est fournie par la langue, n'est livrée qu'à travers les schématisations et hiérarchisations que le fonctionnement de la langue opère.

Les énoncés fonctionnent comme des filtres qui ne retiennent et ne rendent que ce qui correspond aux sélections opérées par la langue.

Il existe plusieurs séries de lexèmes verbaux qui décrivent le même procès, sans que les descriptions qu'ils en donnent soient identiques. Les verbes peuvent omettre certains participants au procès ou peuvent présenter différemment leurs contributions :

*(10) Monsieur Martin marie sa fille à Monsieur Dupont.  
Monsieur Dupont marie son fils à Mademoiselle Martin.  
Monsieur Dupont et Monsieur Martin marient leurs enfants.  
Monsieur Dupont épouse Mademoiselle Martin.  
Mademoiselle Martin épouse Monsieur Dupont.  
Monsieur Dupont et Mademoiselle Martin se marient.*

Ces différences sont inscrites au niveau syntaxique de la phrase, dans le nombre des arguments du verbe et dans la relation que l'on peut établir entre les arguments des verbes et les actants qui désignent les divers participants aux procès.

### **Conclusions**

La prise en considération des aspects sémantiques, référentiels et communicationnels s'avère ainsi essentielle à l'approche de la langue. Elle permet de mettre en relation deux réalités : celle linguistique et celle extra-linguistique, qui sont différentes, mais qui entretiennent des rapports étroits et complexes.

Elle permet également de décrire la façon dont la langue rend compte du monde extralinguistique, en suivant sa propre logique qui est le plus souvent différente de la logique des événements.

### **Bibliographie :**

- Brousseau A.-M., Roberge Y., *Syntaxe et sémantique du français*, Fides, Saint-Laurent, Québec, 2000
- Combettes B., *Pour une grammaire textuelle : la progression thématique*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, 1991
- Creissels D., *Éléments de syntaxe générale*, PUF, Paris, 1995
- Fuchs, C., *Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire*, in *Les typologies des procès*, Fuchs, Catherine (Eds). Paris : Klincksieck : 9-17, 1991
- Gaätone D., *Le passif en français contemporain*, Duclot, Paris, Bruxelles, 1998
- Leeman-Bouix D., *Grammaire du verbe français : des formes au sens*, Nathan, Paris, 1994
- Lemaréchal A., *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, PUF, Paris, 1998
- Petiot G., *Grammaire et linguistique*, Armand Colin, Paris, 2000
- Willems D., *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Rjksuniversiteit te Gent, Gent, 1991